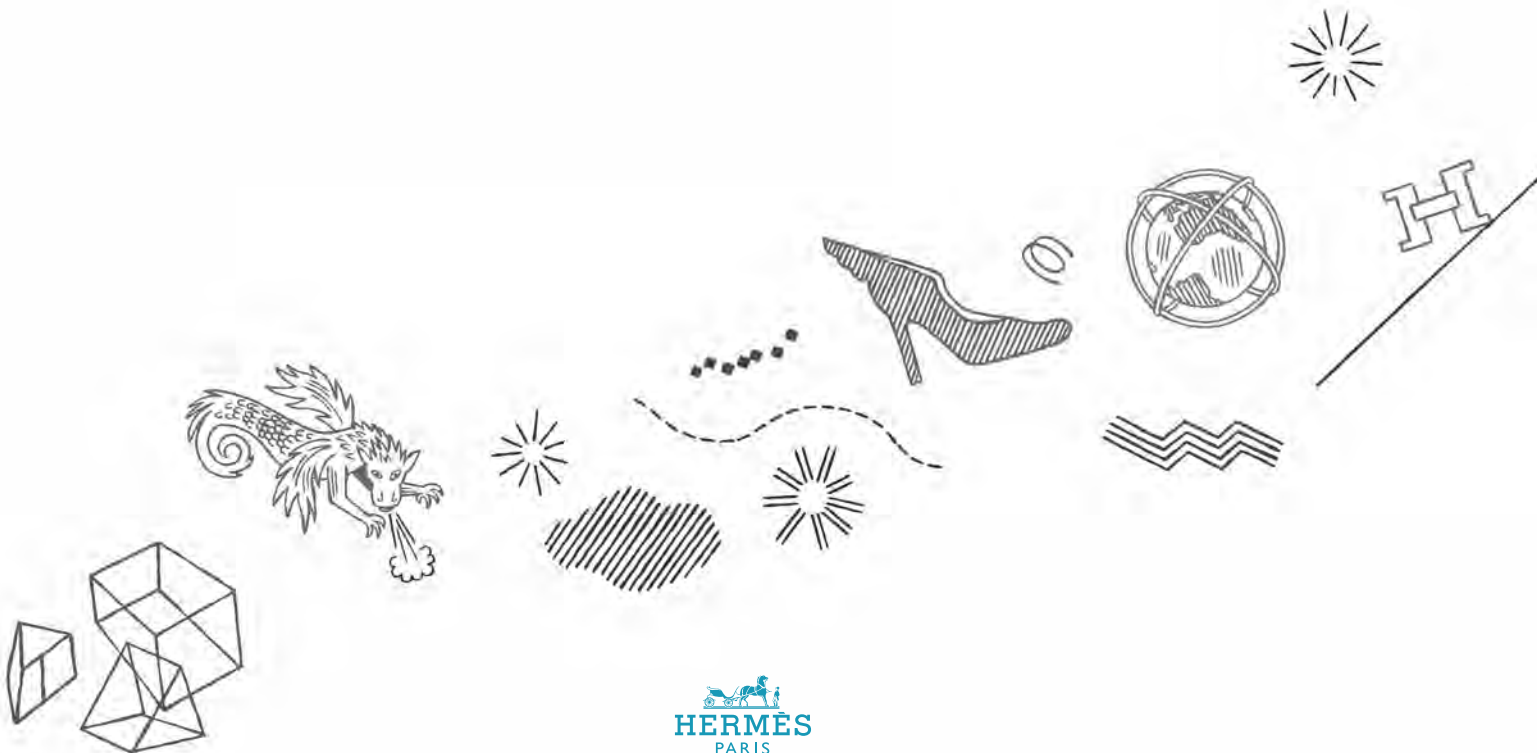


# DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

EXTRAIT ENJEU : SÉCURISER DES APPROVISIONNEMENTS DE QUALITÉ



# 2

## RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

DPEF

<b>2.4</b>	<b>LA PLANÈTE : MATIÈRES</b>	<b>112</b>
2.4.1	Enjeu : sécuriser des approvisionnements de qualité	112
	2.4.1.1 <i>Politique</i>	112
	2.4.1.2 Actions mises en œuvre et résultats	
	Contribution aux objectifs du développement durable (ODD)	

## 2.4.1 ENJEU : SÉCURISER DES APPROVISIONNEMENTS DE QUALITÉ

La pérennité des activités d'Hermès repose sur la disponibilité des matières premières d'exception qui sont à l'origine des produits et de la singularité de la maison.

### 2.4.1.1 POLITIQUE

La politique du groupe, constante depuis des décennies, est de toujours mieux connaître ses filières d'approvisionnement, de les renforcer pour assurer la qualité et leur éthique au plus haut niveau d'exigence, et de les développer pour préparer la croissance future.

L'attention portée aux matières premières commence par un respect des réglementations qui les concernent. Il s'agit, notamment, des dispositions législatives permettant le respect de la Convention de Washington (Cites), un accord entre États protégeant les espèces de la

faune et de la flore menacées d'extinction dans le monde entier, et qui peut concerner des matières utilisées par la maroquinerie, des tanneries, ou encore certaines essences de parfums. Il s'agit aussi du respect des réglementations sanitaires (les cuirs provenant de bovins et d'ovins élevés pour la viande) et relatives au bien-être animal, dans un contexte où 92% des peaux sont soumises aux législations exigeantes françaises ou de l'Union européenne.

### 2.4.1.2 ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RÉSULTATS

#### Cuir

Le cuir est une matière d'origine animale, rendue imputrescible grâce à un traitement de tannage adapté, soit en mégisserie pour les peaux d'agneau, de mouton, de chèvre, soit en tannerie pour les peaux issues de bovins ou de reptiles. Les peaux utilisées en maroquinerie sont des sous-produits de l'élevage. On parle quelquefois de « 5<sup>e</sup> quartier » pour les peaux, ce qui incite alors à considérer la tannerie comme la plus ancienne industrie de recyclage du monde. Hermès n'utilise que des cuirs « pleine fleur », c'est-à-dire la partie supérieure de la peau, sans la modifier pour en améliorer l'aspect. Par souci d'homogénéité du produit fini, seules des peaux entières sont utilisées. Le cuir est un miroir de la vie de l'animal. Il garde trace de ses blessures et des soucis de santé, comme les parasites... Seul un animal bien traité et bien soigné présentera une belle peau. Ainsi, l'exigence de grande qualité des peaux influence la filière en favorisant les modes d'élevage les plus respectueux de la bienveillance animale.

Tous les cuirs nécessaires aux besoins des manufactures sont achetés directement dans des tanneries, sans intermédiaire. La très grande majorité des besoins est couverte par les tanneries de la maison, ainsi que par des tanneries françaises, italiennes, allemandes et espagnoles, toutes soumises à la réglementation européenne, l'une des plus exigeantes du monde dans ce domaine.

Hermès utilise plus de 35 cuirs différents pour la fabrication de ses objets, majoritairement de veaux issus d'élevages français, dont l'emblématique « Box » issu d'une technique de tannage d'origine anglaise, mais aussi de vache naturelle dans la lignée des cuirs d'équitation, et de peaux dites exotiques, qui regroupent les peaux de crocodile, d'alligator, de lézard et d'autruche.



**Un**  
**Comité dédié**  
**à la bienveillance**  
**animale**

## Veau

La maison participe, avec plusieurs marques de luxe françaises, à un groupe de travail auquel sont associés l'interprofession du bétail et de la viande (Interbev) ainsi que tous les acteurs de la filiales. L'objectif est de définir et mettre en œuvre une filière de cuir de veau français responsable, par la mise en place d'une traçabilité complète du cuir et la définition de standards stricts en matière de bien-être animal et en s'assurant du respect de l'application de ces normes. L'impact environnemental des fermes, lié à l'élevage et à l'alimentation des animaux est également inclus dans le périmètre de cette étude en commun.

Convaincue que la traçabilité des peaux est indispensable à l'amélioration des pratiques d'élevage et de la qualité des peaux, la maison a poursuivi ses actions de marquage laser des peaux brutes de veau reçues par les tanneries d'Annonay et du Puy. Ce marquage laser, développé en partenariat avec le Centre Technique du Cuir (CTC) permet d'assurer une traçabilité des peaux de veau, de la ferme d'élevage jusqu'au cuir fini. En 2019, 35 % des peaux de veau tannées dans les deux tanneries de veau du pôle ont été marquées. Le déploiement de cet équipement sur les lignes de tri de peaux brutes des fournisseurs demeure un enjeu majeur des prochaines années, tout comme la performance des dispositifs de relecture automatique des peaux dans les tanneries.

En parallèle de ce groupe de travail et des efforts consacrés à la mise en place du marquage des peaux, la maison a initié en 2019 une étude avec l'aide d'un partenaire, WWF France, pour évaluer l'empreinte environnementale de la filière veau et dégager des pistes de progrès.

## Peaux exotiques

Les peaux exotiques utilisées par la maison proviennent dans leur quasi-totalité de fermes d'élevage situées aux États-Unis, en Afrique et en Australie. Toutes les fermes partenaires d'Hermès doivent respecter scrupuleusement les règles établies sous l'égide de l'ONU par la Convention de Washington, qui définissent la protection des espèces en danger. Hermès impose à ses partenaires les plus hauts standards sur le traitement éthique des alligators et des crocodiles, suivant les recommandations de vétérinaires experts et des autorités locales aux États-Unis, comme le Fish and Wildlife, organisme fédéral de protection de la nature. En complément du respect strict de la Convention de Washington, une étude a été lancée en 2016 par Hermès avec WWF France pour évaluer le respect de la bien-être animale et l'empreinte environnementale de la filière de l'alligator aux États-Unis. Le plan de progrès établi en conclusion de cette étude s'est poursuivi en 2019.

La totalité des sites d'élevage de crocodiliens avec lesquels la maison entretient des relations commerciales, incluant bien entendu les fermes exploitées en interne, a signé une charte de bonnes pratiques d'élevage. Cette charte, dont la première version date de 2009 (une innovation pour la profession à cette époque), a été actualisée en 2016. Ces bonnes pratiques concernent notamment la réglementation Cites, la

bien-être animale, le management environnemental des fermes, les conditions sociales des employés, la sécurité des conditions de travail et des infrastructures. Toutes ont fait l'objet d'un ou plusieurs audits réalisés par des équipes internes au cours des trois dernières années.

Le pôle Tanneries a pris la décision en 2018 d'externaliser ces audits dans les fermes d'élevage et dans les sites de transformation de la viande et d'inspection des peaux pour sécuriser ses relations par une revue indépendante. Après une phase d'étude et d'appel d'offres, un conseil externe (Bureau Veritas) a été sélectionné début 2019 pour mener à bien ces audits. Le protocole d'audit associé à cette charte de bonnes pratiques d'élevage a été entièrement revu avec ce partenaire grâce à son expertise dans l'évaluation des conditions d'élevage dans d'autres filières animales. Les auditeurs locaux ont également été formés aux spécificités de l'élevage des crocodiliens. Cette démarche d'audit s'inscrit dans un processus plus large de « Reconnaissance Groupe Bureau Veritas » des sites. En 2019, 93 % des peaux de crocodiliens achetées par le pôle Tanneries proviennent de fermes ayant fait l'objet d'un audit externe. Les fermes non auditées en 2019 le seront en 2020. Les plans de progrès qui sont établis avec les fermes feront l'objet de suivis annuels avec les consultants spécialisés locaux.

En complément de ces travaux menés depuis près de 15 ans, le groupe contribue à l'amélioration des standards de la profession. Depuis 2016, Hermès participe, aux côtés des principaux acteurs du secteur (fermiers, tanneurs, fabricants, marques) à l'association ICFA (International Crocodilian Farmers Association). Cette association a pour ambition de développer et d'améliorer les pratiques d'élevage des crocodiliens, en mettant en commun l'expérience de ses membres et d'une communauté scientifique spécialisée dans les crocodiles, qui a recensé l'ensemble des pratiques et des études scientifiques existantes. L'ICFA a ainsi défini en 2018 un standard répondant aux meilleures normes internationales dans le domaine. Un panel composé de scientifiques, de vétérinaires, de fermiers, de marques, et de personnalités du monde de la réglementation ou spécialistes de la conformité ISO ont ainsi participé à la validation de ce standard. Celui-ci a par ailleurs été revu et amendé par le CSG (*Crocodile Specialist Group*), ONG membre de l'IUCN's Species Survival Commission.

Les pratiques ainsi définies s'appuient sur des études scientifiques. Son principe fondateur est de vérifier de manière objective et mesurable la bien-être animale tout au long de l'élevage. Un dispositif de certification des élevages des membres fondateurs a débuté en 2019, avec l'aide de l'organisme de certification indépendant BSI. L'ensemble des fermes qui rejoignent l'ICFA adoptent son standard et sont ainsi auditées. À ce titre, les fermes du pôle seront auditées au cours de l'année 2020. En complément de la problématique de la bien-être animale, telle que définie par le FAWC et les cinq libertés animales (*Farm Animal Welfare Council*), ces audits couvrent également les aspects environnementaux et sociétaux des élevages.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée en 2019 aux règles de biosécurité dans les fermes, qui protègent les élevages de l'introduction d'agents infectieux. Cela s'est notamment traduit par la mise en place d'exigences strictes lors des transferts d'animaux sur les fermes ou entre les fermes, la rédaction d'instructions de désinfection et la mise en œuvre de programmes de lutte antiparasitaire ou de vaccination des animaux. Des vétérinaires spécialisés dans les espèces concernées ont piloté la définition et la mise en place de mesures appropriées.

Les filières « lézard » (*Varanus Salvator* en Malaisie) et « python » (*Python Molurus* et *Python Reticulatus* respectivement au Vietnam et en Malaisie) ont également fait l'objet d'un contrôle au cours des deux dernières années par des vétérinaires experts, en collaboration avec le partenaire du groupe sur place, la direction des achats et plusieurs scientifiques. Ces différentes visites ont pour objectif de s'assurer du respect des réglementations en vigueur, de la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement et des bonnes pratiques en place sur les installations.

Les filières d'approvisionnement citées précédemment disposent également chacune d'un système de traçabilité unitaire des peaux. Ce système de traçabilité permet de remonter, grâce aux puces RFID présentes sur les cuirs finis, aux zones géographiques de collecte à l'intérieur du pays (Malaisie) ou aux fermes d'élevage (Vietnam) ainsi qu'aux différentes étapes de transport ou de transit des animaux.

En complément, une étude a également été lancée sur la filière d'approvisionnement du lézard *Varanus Salvator* en Malaisie. Ces travaux, qui vont se poursuivre en 2020, ont pour ambition de définir les bonnes pratiques relatives à la bienveillance animale (de la capture à l'abattage en passant par le transport), le management environnemental, les conditions sociales des employés, la sécurité des conditions de travail et des infrastructures ainsi que la réglementation Cites et la traçabilité unitaire des peaux.

### Autruche

La maison a réalisé en 2017 un audit complet de la filière d'élevage des autruches, animaux essentiellement élevés pour leur viande et leurs plumes, et entrant dans la production des articles de maroquinerie. Sur la base des conclusions de cet audit, Hermès s'est engagé depuis 2018 dans un partenariat avec la *South African Ostrich Business Chamber* (SAOBC) pour soutenir l'élevage responsable des autruches. Cette industrie emploie 15 000 personnes et contribue fortement au bien-être social et économique des communautés rurales. Hermès et la SAOBC ont ainsi été à l'initiative d'un groupe de travail réunissant une représentation d'éleveurs d'autruches, de transformateurs, de scientifiques, d'organismes de réglementation gouvernementaux, de spécialistes de la conformité ISO, de vétérinaires spécialistes de la protection animale, d'organisations non gouvernementales (RSPCA UK) et de clients de la filière d'élevage des autruches. Hermès a participé au financement de ce projet qui a permis le développement d'un standard, mais aussi la formation des professionnels et le pilotage d'un système de certification. Le processus de certification des sites débutera en 2020, mené par un organisme certificateur indépendant, piloté par la SAOBC. Fin 2022, l'objectif est la certification de toute la filière.

### Autres filières

Enfin, le pôle Tanneries développe régulièrement de nouveaux partenariats et 100 % de ses sous-traitants, réalisant des opérations sur des cuirs, ont été audités ou ont fait l'objet de visites HSE sur les cinq dernières années.

### Éthique dans les relations avec le monde animal

La politique du groupe est d'aller au-delà du respect scrupuleux des lois et réglementations en ce domaine. Un travail systématique est donc mené avec les partenaires tanneurs, mégissiers, fournisseurs de peaux et plus largement avec les instances professionnelles des filières. Le groupe a mis en place une politique très stricte de bienveillance animale au sein de sa sphère directe de responsabilité dans les fermes de reptiles, mais aussi pour ses partenaires extérieurs. Cette politique repose sur les principes suivants :

- ♦ Un engagement sur des principes fondamentaux de bienveillance animale (*Five Freedoms*), selon les connaissances les plus actuelles soutenues par les meilleurs universitaires du monde. Cette approche se concentre sur l'observation des animaux et leur comportement, contrairement aux approches plus classiques qui occultent l'animal dans la mesure de la bienveillance, en se limitant à une analyse matérielle des ressources ;
- ♦ une collaboration multipartite pour s'assurer que les résultats obtenus sur la bienveillance animale correspondent aux attentes d'un large éventail de parties prenantes, dont notamment le World Wildlife Fund (WWF), la Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals (RSPCA UK), la South African Ostrich Business Chamber (SAOBC), l'International Crocodilian Farmers Association (ICFA), le Crocodile Specialist Group (IUCN-CSG), la South East Asian Reptile Conservation Alliance (SARCA) et d'autres organisations professionnelles en France comme Interveau et Interbev ;
- ♦ un cadre formel de gouvernance : la maison a créé un Comité de la bienveillance animale. Un expert indépendant, spécialiste de la bienveillance, est membre de ce comité qui se réunit au moins tous les six mois pour mettre à jour la politique et les standards, mesurer les progrès accomplis et s'assurer des moyens mis à disposition ;
- ♦ la mise en place des standards stricts de bonnes pratiques, adaptés aux spécificités de chaque filière, qui reflètent les attentes de la communauté et qui couvrent des domaines étendus, tels que les pratiques d'élevage et d'abattage, le transport, la traçabilité, les conditions sociales des employés, la performance environnementale des fermes ainsi que leur sécurité, la promotion de la biodiversité, la conservation des espèces, et l'aide aux populations et aux communautés. Ces standards visent à éliminer les pratiques controversées de bienveillance animale dans les filières, mais aussi de limiter l'utilisation abusive d'antibiotiques (sauf sous ordonnance par un vétérinaire) et d'interdire l'utilisation d'hormones de croissance ;
- ♦ un dispositif de suivi adapté à chaque filière permettant de faire progresser les pratiques, en réalisant des contrôles et des audits réguliers, internes ou externes, dans ses chaînes d'approvisionnement. Plusieurs audits ont été effectués sur l'année 2019 sur l'ensemble de nos filières et sont donc représentatif de tous nos approvisionnements en matières animales ;

- ◆ Hermès a également poursuivi son soutien à l'initiative menée par l'International Crocodilian Farmers Association (ICFA) afin d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre de certification international pour la bien-être des crocodiles et des pratiques d'élevage durable dans les fermes (voir ci-dessus). Le groupe poursuivra son travail avec l'ICFA pour soutenir la recherche scientifique et l'amélioration constante des systèmes d'élevage des crocodiliens.

En complément du bien-être animal (tel que défini par le FAWC : Farm Animal Welfare Council), ces audits couvrent les aspects environnementaux et sociétaux des élevages.

En 2019, 96% des peaux utilisées (en poids) pour la fabrication des produits sont issues de sous-produits de la production de viande.

Par ailleurs, il est à mentionner qu'Hermès n'effectue pas de tests sur les animaux pour ses produits.

### Textile

L'activité du pôle Textile repose essentiellement sur deux matières : la soie et le cachemire. Pour ces deux matières précieuses, des partenariats ont été construits de longue date avec des fournisseurs privilégiés.

### Soie

La filière d'approvisionnement de fils de soie de haute qualité s'est développée en s'appuyant sur une collaboration de plus de vingt ans avec un partenaire établi depuis les années 40 au Brésil, dans l'État du Paraná, en raison d'un climat particulièrement propice à la sériciculture. Ce partenaire contrôle l'intégralité du cycle de production, de l'élevage des vers à soie jusqu'à la production des cocons et leur filature, pour en extraire la soie grège, en passant par la culture du mûrier, dont les feuilles nourrissent les vers à soie. La soie a la particularité d'être un produit renouvelable à impact positif sur les écosystèmes, notamment parce que la plantation des mûriers contribue à la régénération des sols et est peu consommatrice d'eau. Le ver à soie *Bombyx Mori* étant particulièrement sensible à toutes formes d'agrototoxiques (il ne se nourrit que de feuilles de mûriers non traitées ni polluées), il constitue un très bon indicateur de la qualité de l'environnement : les champs de mûriers sont ainsi naturellement des zones très riches en biodiversité. La culture du mûrier est pratiquée sans irrigation, car les pluies sont suffisantes pour assurer sa croissance. L'écosystème entretenu par la production de la soie permet de générer des revenus pour de petites exploitations agricoles locales et plus de 2 500 familles.

Un budget annuel est consacré à la connaissance, à la maîtrise qualitative, à la pérennité des activités et des filières d'approvisionnement de ces partenaires. Le pôle entretient avec eux un niveau intense d'échanges et de partage, autour de programmes d'amélioration de la qualité des fabrications, mais aussi avec des universités pour développer la polyculture et la permaculture.

### Cachemire

Le cachemire est issu de la chèvre *Capra Hircus Laniger*, dite chèvre cachemire, qui vit en Haute-Asie dans des régions semi arides aux hivers rigoureux pouvant atteindre des températures de -35°C. Particulièrement bien adaptée à ces climats, la chèvre cachemire développe au début de l'hiver un duvet extrêmement fin et dense, sous le manteau de poil permanent, qui lui permet de s'isoler efficacement du froid. Ce duvet va tomber naturellement lors de la mue de printemps,

lorsque les températures remontent. Le moment venu, entre avril et mai, les éleveurs récoltent ce duvet en peignant manuellement l'animal, avant qu'il ne se disperse aux vents. C'est ce duvet extrêmement fin et doux que l'on appelle communément le cachemire. Hermès sélectionne pour ses tissages les plus belles fibres, à la fois fines, longues et très blanches, issues des meilleurs élevages, d'une douceur incomparable. Le filateur historique de la maison a développé des relations de confiance, solides et de long terme, avec les fournisseurs de matières premières, assurant ainsi un approvisionnement d'une qualité unique.

Toutes les opérations de transformation comme le tissage, l'impression, la finition et la confection sont placées sous le contrôle direct du Pôle HTH. Cette intégration permet une utilisation au plus juste des matières premières, une rationalisation des contenants et des emballages facilitant la circulation des produits et l'optimisation des transports. Un travail de fond sur le développement durable de la filière a été engagé avec l'appui d'ONG présentes sur les zones d'élevage concernées par ce sourcing. Une mission d'audit des pratiques a été notamment menée avec l'appui du WWF en France en 2019. Les conclusions ont été positives sur les pratiques locales mises en place, et débouchent sur un plan d'actions et d'améliorations dont le suivi a déjà commencé et se poursuivra en 2020. L'objectif à terme est de suivre et d'accompagner les pratiques agropastorales des éleveurs afin de préserver la ressource et le biotope.

### Matières précieuses

Les matières précieuses utilisées par Hermès Horloger, Hermès Bijouterie et Hermès Cuir, sont principalement l'or, le palladium et les diamants.

Hermès parcourt la France et le monde afin de cerner les bonnes pratiques de ses filières précieuses et les rendre plus durables. Le groupe est certifié depuis 2013 par le Responsible Jewellery Council (RJC), organisme international de référence de la profession. L'audit de renouvellement de cette certification (*Code of Practices*) a eu lieu en 2019 sur la base de critères toujours plus exigeants. Initialement limitées au périmètre de l'or, du platine et des diamants, les nouvelles règles de certifications intègrent désormais l'argent et certaines pierres précieuses (rubis, émeraudes et saphirs). De plus, la gestion des filières d'approvisionnement doit prendre en compte les recommandations de l'OCDE. Dans ce cadre, la maison s'engage auprès de ses partenaires pour diffuser les principes de responsabilité. Il s'agit non seulement d'agir auprès de nos interlocuteurs directs, mais aussi de remonter les filières jusqu'à la mine dans le cas des pierres, et jusqu'au recycleur, ou affineur, dans le cas des métaux. Un grand travail de transparence et d'audit porte déjà ses fruits, en particuliers pour l'or et les diamants.

Les bijoux sont principalement fabriqués en or et en argent, à partir de grenaille ou d'éléments apprêtés comme des plaques ou des fils. Cet or et cet argent sont issus du recyclage à 100% (filiale européenne du recyclage des métaux provenant du secteur joaillier lui-même ou d'autres industries comme par exemple l'électronique). La moitié des affineurs impliqués, couvrant la grande majorité de nos volumes, ont fait l'objet en 2019 d'une visite sur site des équipes d'Hermès Bijouterie. Ceux-ci sont certifiés par le RJC au standard « Chain of Custody » ou CoC, qui pose des critères stricts en termes de transparence et de provenance de l'or, notamment en distinguant le recyclage industriel de celui des lingots bancaires.

Les montres précieuses sont principalement fabriquées en or et en platine, à partir de dégross ou d'éléments apprêtés en plaques. Cet or et ce platine sont issus du recyclage (filrière suisse du recyclage des métaux provenant du secteur horloger/joaillier). L'affineur qui couvre la grande majorité de nos volumes, fournit des matériaux 100% recyclés. Il est certifié par le RJC au standard CoC. En 2019, notre fournisseur a fait l'objet d'une visite sur site des équipes d'Hermès Horloger, ainsi que de deux auditeurs externes. A fin 2019, 100% de la production d'or et de platine des Ateliers d'Hermès Horloger au Noirmont était recyclée. La prochaine étape, déjà en cours, est de terminer la cartographie de l'approvisionnement pour certains autres composants tels que les fermoirs ou les bracelets en métal.

La promotion du standard CoC sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement est une priorité pour l'ensemble des métiers.

De l'extraction dans les mines jusqu'à la vente des bijoux, des montres, ou autres objets en cuir dans les magasins Hermès, la filière diamants de la maison est en conformité avec le Processus de Kimberley et son corollaire, le Système de Garanties du Conseil mondial du diamant. Tous les diamants de la maison sont naturels et choisis selon les critères du groupe Hermès. Au moment de l'achat en magasin, un certificat attestant de cette conformité est remise au client. Cette certification suit le diamant depuis l'extraction du diamant brut, à la taille de ses 57 facettes et au négoce. En outre, elle concerne également le sertissage des montres, leur contrôle qualité, leur livraison et leur vente en magasin.

Entré en vigueur en 2003 et adopté par 81 pays dont la France, le Processus de Kimberley a permis d'entraver l'arrivée sur le marché légal des « diamants de conflits », dont la vente alimentait des guérillas dans des pays instables. Le Système de Garanties du Conseil Mondial du Diamant (CMD) va intégrer des problématiques plus larges, notamment les conditions de travail.

Enfin, le marché des gemmes ou « pierres de couleur » est le plus complexe, avec une grande diversité de matières, de provenances et d'acteurs. Le contrôle de ces filières continue en 2020. Depuis 2019 la certification RJC, étendue au négoce du rubis, de l'émeraude et du saphir, peut être promue dans ces filières. Pour cette catégorie Hermès Bijouterie a créé sa propre grille d'analyse des risques afin de garantir que la responsabilité sociale et environnementale soit un critère d'achat au même titre que la qualité, quitte, parfois, à renoncer à certaines pierres par manque d'information sur leur provenance.

### Maison

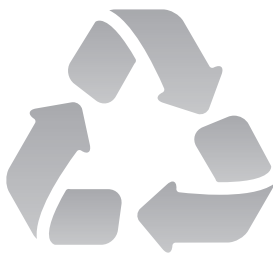
À la CATE, les commandes de blancs de porcelaine et de chromos ont été regroupées et anticipées afin de faire face à la croissance de l'activité et de donner de la visibilité à Beyrand et aux différents partenaires. Une démarche a ainsi été initiée pour obtenir des engagements de pérennité d'approvisionnement, sur une période minimale de deux ans, avec le respect d'un délai de prévenance en cas de changement. Les audits, principalement centrés sur les thèmes de l'Hygiène Sécurité Environnement (HSE) et de la capacité de production, se poursuivent chez les fournisseurs de matières premières comme les colorants. En parallèle, un plan de sécurisation des livraisons des composants, en qualité et en quantité, est mené en collaboration avec les partenaires.

Puiforcat s'est engagé en 2019 à améliorer la formalisation des exigences qualité attendues de ses fournisseurs et sous-traitants. À titre d'exemple, des Fiches d'Instruction de Contrôle ont été rédigées et déployées sur l'ensemble des produits semi-finis et finis de couverts en argent massif, soit plus de 300 références.

### Parfums

Le CNP s'est doté en 2019 d'une charte éthique qui traduit son engagement RSE en matière de développement produit. Cette charte est un guide de développement des formules et des objets pour l'ensemble des acteurs, un chemin exigeant d'innovation et de défi pour les fournisseurs, une inspiration pour la création et un pacte de confiance pour les clients.

La charte présente des engagements sur l'ensemble de la chaîne de valeur des produits, de la création à la distribution, en passant par la production. Notamment, le CNP s'engage à augmenter le pourcentage de naturalité à chaque nouvelle création, à assurer des filières responsables et durables, et à réduire les suremballages.



**100 %**  
**d'or et d'argent**  
**recyclé dans**  
**la bijouterie**

### 2.4.3 CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DE L'ONU

Les « Matières » constituent un des principaux enjeux de la stratégie de développement durable, et les mesures prises par le groupe s'inscrivent notamment dans les ODD suivants (les numéros renvoient à la typologie officielle de l'ONU) :



#### N° 8 : Travail décent et croissance économique

- ◆ 8.4 « Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales et découpler croissance et dégradation de l'environnement »

L'attention portée à l'utilisation des matières se traduit notamment dans le cuir par une optimisation de la coupe (besoin de matières réduit à iso production), mais aussi par une gestion active des sous-produits générés.



#### N° 12 : Consommation et production responsables

- ◆ 12.2 « Gestion durable et rationnelle des ressources naturelles »

L'optimisation de l'emploi des matières d'exception est une préoccupation quotidienne des métiers du groupe. Dans un contexte de rareté des matières, l'éthique, la sécurité des approvisionnements et une saine vision économique concourent à une gestion parcimonieuse. Une cellule innovation dédiée explore constamment de nouvelles pistes pour maximiser l'utilisation des matières.

- ◆ 12.5 « Réduction de la production de déchets »

La réduction de la production de déchets passe notamment par des actions concrètes d'économie dans les processus de production et de prévention comme la diffusion des éco-gestes. Le groupe est attentif à la gestion de tous les déchets et veille par exemple à la mise en place de dispositifs de tri sélectif et de recyclage dans toutes ses unités.



#### N° 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

- ◆ 13.1 « Renforcer la résilience face au changement climatique »

Les différentes entités du groupe travaillent à réduire les consommations énergétiques et les émissions de carbone. Le mode de production artisanal est peu consommateur en énergie, et la localisation des sites industriels en France permet de réduire les flux logistiques amont. Hermès contribue depuis 2012 au Fonds Livelihoods qui compense une partie de ses émissions de carbone.



#### N° 15 : Vie terrestre

- ◆ 15.1 « Respect des écosystèmes »

Le groupe utilise ses matières premières dans le strict respect des réglementations de protection des espèces, comme le Cites. En soutenant par ailleurs certaines filières agricoles, il concourt à leur durabilité.

- ◆ 15.2 « Promouvoir la gestion durable des forêts »

Hermès surveille ses consommations de papier (tertiaire, emballage) et utilise majoritairement des fournisseurs certifiés. Le projet Livelihoods supporte des travaux de reforestation massifs (plus de 130 millions d'arbres replantés).

- ◆ 15.4 « Assurer la préservation des écosystèmes »

Compte tenu de ses approvisionnements en matières naturelles d'exception, la préservation des écosystèmes est un enjeu important pour le groupe. Plusieurs maroquineriers ont procédé à des plantations d'arbres fruitiers en privilégiant les espèces anciennes et locales, et à la valorisation d'espaces verts sous forme de prairies fleuries. Un club de ruches est animé pour pérenniser des ruchers sur les sites de production en France. La préservation des zones humides en Louisiane, d'où sont issues certaines peaux exotiques, en sont également un exemple.



Rapport Annuel Complet:  
<https://finance.hermes.com/Rapports-et-Presentations/Rapports-annuels>

**Hermès International**

Société en commandite par actions au capital de 53 840 400,12 euros – 572076396 RCS Paris

Siège social : 24, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris.

Tél. : + 33 (0)1 40 17 44 37

ISBN 978-2-35102-0715

Une publication Hermès

© Hermès, Paris 2020

Crédits iconographiques

Page 5, 197, 198, 199, 202 : Valérie Archeno

Page 15 : Olivier Metzger 1, Edouard Caupeil 2

Page 99 : Benoît Teillet

Page 111 : Christophe Bornet

Page 205 : Olivier Metzger

Page 213, 215, 217, 219, 221, 222, 223, 225, 226, 228, 229, 231, 232, 233, 235, 250, 252 : Edouard Caupeil

Mise en pages : **Labrador**